

Les paysages urbains

Les villes de Vaucluse se distinguent par leurs sites d'implantation qui déterminent leurs rapports au socle géographique qui les porte.

Si le grand paysage se décline en « unités paysagères » qui se distinguent les unes des autres par leurs « structures » qui permettent de les caractériser, les villes de Vaucluse au contraire se distinguent plutôt par leurs sites d'implantation qui déterminent leurs rapports au socle géographique qui les porte. De ce point de vue, la plupart d'entre elles bénéficient de traits communs liés au fait qu'elles doivent leur implantation à l'initiative des romains. [Sorgues](#) et l'[Isle-sur-la-Sorgue](#) font exception puisque, pour la première, ce sont les romains qui ont détruit la ville, quand la seconde est essentiellement d'origine pontificale. [Le Pontet](#), de son côté est une des plus jeunes communes du Vaucluse, créée par un détachement d'une partie du territoire d'Avignon en 1925. Les romains, grands commerçants et grands aménageurs, ont privilégié dans leurs choix, les lieux de rencontres entre des mondes – des paysages – différents et complémentaires : la montagne et la plaine pour [Vaison-la-romaine](#), [Apt](#) ; les grands couloirs de circulation et l'intersection des routes de terre et d'eau : la [vallée du Rhône](#) et ses affluents, la [vallée de la Durance](#) pour [Avignon](#), [Orange](#), [Bollène](#), [Cavaillon](#), [Pertuis](#), là où le franchissement est facilité et protégé par un affleurement rocheux de préférence (le Rocher des Doms et le rocher de Villeneuve-lès-Avignon, Sainte-Eutrope à Orange, [massif d'Uchaux](#) à [Bollène](#), Saint-Jacques à [Cavaillon](#)).

Cette empreinte forte du site d'accueil des villes vauclusiennes offre le premier niveau des structures paysagères caractéristiques de ces villes : la place de la rivière (ou du fleuve, ou des canaux), le rapport à l'eau, les berges, la ripisylve ou son vestige ([Avignon](#), [Vaison-la-Romaine](#), [Apt](#), l'[Isle-sur-la-Sorgue](#), [Bollène](#), [Carpentras](#), [Pertuis](#)) pour les unes ; le rapport au rocher, à la colline, au relief fondateur ([Cavaillon](#), [Orange](#), [Avignon](#) encore, [Bollène](#)) pour les autres. Ces structures paysagères géographiques forment le premier niveau.

Le second niveau de grandes structures paysagères qui identifient les villes de Vaucluse tient à l'histoire, à ses créations monumentales ou à l'évolution des concepts urbanistiques à travers les âges : les axes de composition urbaine, les « embellissements » des tours de villes (les « boulevards » à [Avignon](#), [Carpentras](#), [Cavaillon](#)), les « promenades belvédères » (le cours Fernande Peyre à l'[Isle-sur-la-Sorgue](#), le cours de la pyramide à [Carpentras](#), le cour de la république à [Pertuis](#)), la création des parcs et jardins publics ([Sorgues](#), [Avignon](#)), les places et les mails arborés, les anciens champs de foires aujourd'hui intégrés à la ville (la place du Clos à [Cavaillon](#)), les sites monumentaux (château de Brantes à [Sorgues](#), domaine de Roberty au [Pontet](#)).

En combinant ces deux types de grandes structures paysagères urbaines, les communes disposent d'une armature spatiale qui leur permet d'ancrer leur projet de paysage urbain sur les bases historiques et géographiques fondant leur identité. Ces grandes structures propres aux dix communes principales du département (par leur nombre d'habitants) sont ici localisées et identifiées. Des politiques paysagères combineront cette approche par les « structures » avec les approches par « types » de paysages urbains abordée dans [la rubrique "Paysages urbains"](#).



Apt



Avignon



Bollène



Carpentras



Cavillon



Isle-sur-la-Sorgue



Orange



Pertuis



Pontet (Le)



Sorgues



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Hôtel du Département

Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09